

# Économie, Sociologie, Histoire du monde contemporain Économie approfondie

**Sous la direction de :**

Catherine Fenet

Isabelle Waquet

Alain Combes

Philippe Dalpra

Jean-Yves Deler

Xavier Enselme

Sarah Fleury-Molho

Jérôme Gautie

Damien Heurtevent

Marc Pallud

Jean-Philippe Padeloup

Dominique Plihon

Monique Servanin

Nicolas Thibault

Jérôme Villion

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2014

5 rue Laromiguière, 75005 Paris

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN 978-2-10-071275-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# AVANT-PROPOS

Ce manuel de deuxième année est conforme au programme officiel 2012 des enseignements d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain et d'Économie approfondie en ECE (classe préparatoire économique et commerciale, option économique). Il couvre l'intégralité du programme de deuxième année et complète celui de première année.

Son objectif est triple :

- présenter et expliquer les thèmes du programme de deuxième année de façon claire et rigoureuse tout en accordant une place importante aux analyses économiques et sociologiques les plus récentes et aux débats contemporains ;
- conduire les étudiants à la préparation des concours des écoles de management, à la dissertation et aux épreuves orales dont les sujets portent sur les programmes de première et de deuxième années ;
- donner aux étudiants une solide culture économique, sociologique et historique, nécessaire à la réussite des concours et de la vie professionnelle.

Les manuels de première année et de deuxième année forment un ensemble indispensable pour maîtriser la triple dimension, économique, sociologique et historique du programme. Des renvois au manuel de première année sont indiqués lorsque le chapitre nécessite des notions qui y sont étudiées.

Chaque chapitre du programme d'Économie, Sociologie et Histoire du monde contemporain présente les objectifs du chapitre, les notions à retenir et une introduction posant les problématiques du chapitre. À la fin du cours, une synthèse, des QCM corrigés et des **entraînements aux épreuves du concours** concluent le chapitre. Chaque chapitre comporte dix sujets d'écrit et dix sujets d'oral. À la fin du manuel, vous trouverez, pour chaque chapitre, deux corrections sous forme de plans détaillés de sujets d'écrit et deux corrections de sujets d'oral, ainsi qu'un lexique et un index.

Les chapitres d'Économie approfondie dont l'étude est indispensable à la réussite des concours sont construits selon la même structure. Des questions et des exercices corrigés remplacent les sujets d'écrit et d'oral.

Nous souhaitons aux étudiants de prendre plaisir à découvrir ces programmes qui traitent des grands enjeux du monde contemporain. Une solide culture économique, sociologique et historique est indispensable aux étudiants et aux futurs cadres pour prendre des décisions efficaces dans un environnement mondialisé.



## AUTEURS

**Alain Combes** : Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Ampère et au lycée Saint-Marc (Lyon).

**Philippe Dalpra** : Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Courbet (Belfort).

**Jean-Yves Deler** : Agrégé de Sciences économiques et sociales, ancien Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Blaise Pascal (Clermont-Ferrand).

**Xavier Enselle** : Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Henri IV (Paris).

**Catherine Fenet** : Agrégée de Sciences sociales, économiste-responsable du pôle Éducation nationale à l'Institut pour l'éducation financière du public (IEFP).

**Sarah Fleury-Molho** : Agrégée de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcellin Berthelot (Saint-Maur des Fossés).

**Jérôme Gautie** : Agrégé de Sciences sociales et d'Économie, Professeur d'économie à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.

**Damien Heurtevent** : Agrégé de Sciences économiques et sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Chateaubriand (Rennes).

**Marc Pallud** : Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au Lycée Claude Monet (Paris).

**Jean-Philippe Pasdeloup** : Agrégé de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Carnot (Dijon).

**Dominique Plihon** : Agrégé des Universités, Professeur de Sciences économiques à l'Université Paris XIII Paris-Cité.

**Monique Servanin** : Agrégée de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Marcellin Berthelot (Saint-Maur des Fossés).

**Nicolas Thibault** : Agrégé de Sciences sociales, professeur en classe préparatoire B/L au lycée Janson de Sailly (Paris).

**Jérôme Villion** : Agrégée de Sciences sociales, Professeur en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

**Isabelle Waquet** : Agrégée de Sciences sociales, Professeur honoraire en classe préparatoire économique et commerciale au lycée Janson de Sailly (Paris).

# TABLE DES MATIÈRES

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| Avant-propos .....        | III |
| Auteurs .....             | IV  |
| Réussir les concours..... | 1   |

## Économie, sociologie, histoire du monde contemporain

### ESH Module 3

#### La mondialisation économique et financière ..... 11

- 1** L'ouverture des économies depuis le XIX<sup>e</sup> siècle :  
évolution et acteurs..... 13
- 2** L'analyse économique des échanges internationaux.....29
- 3** Régionalisation, gouvernance et régulations internationales .....43
- 4** Balance des paiements, taux de change  
et systèmes de changes.....56
- 5** Constitution et fonctionnement du marché mondial  
des capitaux.....71
- 6** L'évolution du système monétaire international .....86
- 7** La dynamique de la construction européenne ..... 103
- 8** L'Europe économique, monétaire et sociale ..... 115

### ESH Module 4

#### Déséquilibre, régulation et action publique ..... 137

- 9** Inflation et déflation..... 139

|  |     |
|--|-----|
| <b>10</b> Le chômage : évolutions et analyses .....                        | 152 |
| <b>11</b> Les crises financières et leur régulation .....                  | 167 |
| <b>12</b> Allocation des ressources et réglementation<br>des marchés ..... | 185 |
| <b>13</b> Les politiques de régulation du cycle économique .....           | 198 |
| <b>14</b> Les politiques structurelles .....                               | 213 |
| <b>15</b> Justice sociale et légitimation de l'intervention publique ..... | 227 |
| <b>16</b> Les politiques de lutte contre les inégalités .....              | 240 |
| <b>17</b> État-providence et protection sociale .....                      | 255 |
| <b>Corrigés</b> .....  | 282 |

## Économie approfondie

### EA Module 3

|   |     |
|---|-----|
| <b>Microéconomie II</b> .....                         | 313 |
| <b>1</b> Les marchés des facteurs de production ..... | 315 |
| <b>2</b> La concurrence imparfaite .....              | 325 |
| <b>3</b> Allocation et inefficience des marchés ..... | 340 |

### EA Module 4

|  |     |
|--|-----|
| <b>Macroéconomie II</b> .....  | 349 |
| <b>4</b> Les modèles macroéconomiques « classique » et « keynésien » ..... | 351 |
| <b>5</b> Les nouvelles approches de la macroéconomie .....                 | 371 |
| <b>Exercices</b> .....   | 382 |
| <b>Corrigés</b> .....  | 385 |

|               |     |
|---------------|-----|
| Lexique ..... | 392 |
| Index .....   | 404 |

## 1 L'organisation du travail au cours de l'année

### A. Bien connaître le cours

#### 1. S'organiser efficacement

L'assimilation des cours d'économie, de sociologie et d'histoire du monde contemporain (ESH) et d'économie approfondie (EA) exige des **connaissances précises et solides**.

Il faut connaître les **théories économiques et les analyses sociologiques** ainsi que les grands faits qui ont marqué l'histoire du monde contemporain, sans oublier de mémoriser les données chiffrées permettant de donner les ordres de grandeurs (rythmes de croissance du PIB, montant des déficits publics, chiffres sur le chômage par exemple). Ces ordres de grandeur ne doivent pas concerner uniquement la France mais aussi les autres pays pour pouvoir faire des comparaisons significatives.

Les épreuves écrites et orales des concours exigent des **capacités d'analyse et de synthèse, des qualités de rédaction**. Il faut, à la fois, très bien connaître le cours, être capable d'analyser les sujets posés, écrire de façon correcte.

**Soignez la préparation de vos colles** : c'est un moment privilégié pour apprendre le cours et comprendre les analyses.

#### 2. Confectionner des fiches récapitulatives

Il est donc très important de **travailler régulièrement** en confectionnant sur chaque sujet traité, sur chaque question traitée, sur chaque livre ou article lu, **des fiches récapitulatives**.

Ces fiches doivent d'abord résumer le cours car, à raison de 8 heures d'ESH et d'EA par semaine, les notes que vous prenez pendant les cours vont rapidement devenir volumi-

#### A RETENIR

##### Une année courte

Le temps de préparation aux concours est très court. Les cours se terminent généralement avant les vacances de printemps : il faut compter environ 26 ou 24 semaines en tenant compte des éventuels concours blancs. Or, le programme est très important et il couvre les deux années de préparation. Aux concours, les sujets posés peuvent porter sur le programme de première année ou de deuxième année.

neuses. Au moment de réviser, il sera plus aisé de relire vos fiches plutôt que tout votre cours.

Il faut aussi réaliser des **fiches sur des points précis** : biographie, idées, ouvrages importants des principaux auteurs économiques et sociologiques, théories (par exemple théorie ricardienne du commerce international), chiffres importants, sujets d'actualité, livres lus au cours de l'année.

Travailler **régulièrement** sans prendre de retard, de façon intelligente, c'est la seule façon d'être prêt pour le mois de mai et de maîtriser tout le programme.

Il est aussi fortement conseillé de **travailler en groupes** : révisiez à plusieurs, interrogez-vous, cherchez des plans ensemble, échangez vos fiches de lecture.

### 3. Utiliser le cours de votre professeur et des ouvrages complémentaires

Vous devez d'abord travailler le cours de votre professeur à l'aide de vos notes. Mais il faut compléter ce cours avec un **manuel**, faire des lectures complémentaires et consulter la presse (*Le Monde*, *Les Échos*...). C'est indispensable aussi bien pour l'épreuve d'ESH que pour les épreuves d'entretien.

Plus vous lirez, plus vous élargirez votre culture économique, plus vous maîtriserez les problématiques, mieux vous rédigerez. **La culture économique, la capacité de réflexion personnelle, la clarté du style font la différence aux concours.**

Vous trouverez dans ce manuel des livres de référence sur chaque chapitre traité. Lisez-en quelques-uns et faites une fiche dessus.

## B. Réviser

Voici quelques conseils pour bien réviser.

### ➤ Commencer vos révisions dès les vacances d'hiver

Le programme est très dense et porte sur les deux années de classe préparatoire. Il est préférable de commencer les révisions dès les vacances d'hiver.

À cette époque, vous avez déjà vu plus de la moitié du programme de deuxième année. Vous pouvez donc commencer à revoir les chapitres déjà traités.

### ➤ Avant de commencer, vous devez :

- Classer votre cours, les fiches réalisées, les dissertations, les contrôles et leurs corrigés.
- Établir un programme de travail précis, jour par jour, en indiquant les plages horaires consacrées à l'ESH et à l'EA et les chapitres à réviser.

#### A RETENIR

#### La réussite aux concours dépend de la qualité de vos révisions

La parfaite connaissance des cours de première année et de deuxième année d'ESH et d'EA doit être votre premier travail.

Les cours d'EA, microéconomie, comptabilité nationale et macroéconomie font partie intégrante du cours d'ESH et permettent de mieux comprendre les théories économiques. Or, vous ne pouvez réussir l'épreuve de dissertation aux concours sans de solides connaissances théoriques.

### > Pour des révisions efficaces

- Travailler régulièrement et tous les jours l'économie. Ne faire aucune impasse (pas d'impasse sur le programme de première année, sur la micro, la macro, la comptabilité nationale).
- Avoir toujours présent à l'esprit qu'une bonne dissertation comprend des faits économiques, une dimension historique, de l'analyse et de la théorie.
- Revoir les dissertations, les contrôles et les corrigés.
- Faites des **plans rapides** et recherchez les **problématiques** sur des sujets variés.
- **Travailler à plusieurs**, interrogez-vous, posez-vous des questions.

## 2 L'épreuve de dissertation

### 1. Ce qu'il faut savoir sur l'épreuve de dissertation

Les épreuves des concours comportent à l'écrit une **dissertation d'une durée de 4 heures**. Sauf exception, notamment au concours d'Écricome, vous n'aurez pas le choix entre deux sujets. C'est la raison pour laquelle vous ne devez faire aucune impasse.

Les sujets peuvent porter sur un **thème de première année** ou de **deuxième année**, ou sur un **thème transversal** nécessitant des connaissances portant sur les deux années. Ils ne comportent pas de documents, vous ne devez compter que sur vos connaissances.

Les sujets posés sont le plus souvent de **larges sujets de synthèse** nécessitant l'utilisation de connaissances historiques, analytiques, théoriques (dont les cours de micro, macro et comptabilité nationale). Par exemple, on vous demandera de répondre à la question suivante : « Les politiques de l'emploi menées depuis les années 1980 sont-elles efficaces dans la lutte contre le chômage ? » Un sujet plus précis comme « Les politiques de l'emploi dans les pays scandinaves » n'est pas envisageable. Pour réussir cette épreuve, à coefficient élevé, **il faut s'entraîner tout au long de l'année** à rédiger et à élaborer des plans détaillés, des introductions, des conclusions.

**Vous trouverez dans les manuels Dunod de première et deuxième années, à la fin de chaque chapitre, de nombreux exemples de sujets. Ceux pour lesquels un corrigé vous est proposé sont indiqués en gras.**

Vous ne devez surtout pas vous décourager si vos notes en cours d'année ne sont pas excellentes. L'expérience prouve qu'il est très possible d'améliorer ses résultats en cours d'année. Si l'épreuve d'ESH et d'EA est difficile, **une bonne maîtrise du programme et de la dissertation permet d'obtenir de bonnes voire de très bonnes notes.**

## 2. Il faut commencer par bien apprendre votre cours

Il faut d'abord travailler sur les **notes prises en classe** et les compléter par un livre de cours. Vous pouvez compléter par la lecture d'un ouvrage plus spécialisé, ou un ou deux chapitres de cet ouvrage, ou un article d'une revue. Travaillez toujours avec un crayon à la main, refaites les graphiques (surtout pour la micro et la macro).

Faites des **fiches synthétiques** sur chaque question de cours et chaque livre ou article lu.

## 3. La dissertation : une question que l'on pose dans l'introduction et à laquelle on répond dans la conclusion

Le sujet posé peut être une question explicite comme « La politique monétaire est-elle encore efficace ? » ou une question implicite. Dans ce cas, il faut trouver la question sous entendue dans le sujet. Par exemple dans le sujet « Les politiques de lutte contre la pauvreté depuis les années 1950 », il faut s'interroger sur les moyens utilisés pour lutter contre la pauvreté et sur l'efficacité de ces politiques. La **problématique** doit être clairement explicitée dans l'introduction et vous devez y apporter une réponse claire, souvent nuancée dans la conclusion.

Le développement est constitué par l'ensemble de l'argumentation permettant de justifier la conclusion.

## 4. Il est nécessaire de bien cerner le sujet

Il faut délimiter le sujet de façon précise dans le temps et l'espace (attention au hors sujet, toujours fortement sanctionné), poser sa problématique ce qui nécessite de **prendre le temps de lire et de relire le sujet. Deux sujets ne sont jamais identiques.** Ne récitez jamais un chapitre du cours, ne reprenez pas le plan d'un sujet que vous avez traité pendant l'année. Montrez que vous avez des connaissances mais aussi que **vous êtes capable d'une réflexion personnelle.** Après avoir réfléchi au sujet, il faut organiser l'analyse en élaborant un plan détaillé et précis.

## 5. L'introduction doit être rédigée avec soin

L'introduction ne doit jamais être bâclée, elle doit être rédigée avec soin, si possible au brouillon. C'est par l'introduction que le correcteur commence à lire votre copie. Elle ne doit pas comporter quelques lignes, paraphasant le sujet, mais, en règle générale occuper entre les trois quarts et la totalité d'une page. Elle se décompose traditionnellement en **trois paragraphes** : le premier doit « accrocher » le lecteur, montrer l'intérêt du sujet, le deuxième doit définir les termes du sujet, en cerner l'objet et en poser la problématique, le troisième doit, de façon élégante, annoncer le plan.

### ■ Exemple d'introduction ■

#### Rôle et limites du marché dans la croissance

A. Smith écrit, en 1776, dans *La Richesse des Nations* que les agents économiques sont conduits par une « main invisible » à « remplir une fin qui n'entre nullement dans leurs intentions ». La recherche par chacun de son intérêt individuel aboutit, dans une économie de marché, à la meilleure situation possible pour la collectivité.

L'histoire économique des pays industrialisés depuis la Révolution industrielle vérifie partiellement la relation positive entre économie de marché et croissance. Une économie de marché est une économie où les prix, qui donnent des informations indispensables aux agents pour prendre leurs décisions, se fixent sur des marchés, lieux de rencontre de l'offre et de la demande. Même si les caractéristiques des économies de marché ont rarement été celles de la concurrence pure et parfaite, la croissance économique, définie comme l'augmentation du PIB par habitant sur une longue période, s'est déroulée dans le cadre d'économies de marché. Néanmoins, l'État est souvent intervenu, surtout depuis 1945, pour promouvoir ou stimuler l'activité économique, et les pays en développement, au moins jusqu'aux années 1980, ont peu profité d'un système économique mondial dominé par les forces du marché.

Si le marché joue un rôle positif dans la croissance (I), il est insuffisant pour permettre à tous les pays de se développer et pour assurer une croissance équilibrée et équitable (II).

## 6. Le plan doit faire apparaître l'argumentation

Le plan doit témoigner d'une **réflexion personnelle**. Il peut comprendre deux ou trois parties. L'essentiel consiste à avancer dans l'argumentation et à équilibrer les parties.

Quand vous réalisez des plans détaillés, vous devez adopter les règles suivantes :

- Les titres des parties doivent comporter des **idées**.

### Exemple

Sur le sujet « La croissance économique mondiale depuis 1945 », évitez d'écrire comme titre de la première partie « La croissance économique de 1945 à 2014 : les faits », mais préférez « Une croissance inégale dans le temps et dans l'espace ». Et enchaînez sur une deuxième partie comme « Le rôle fondamental du progrès technique et de l'environnement institutionnel ».

- Chaque partie doit être subdivisée en **sous-parties** : I- A-1,2,3 ; B- 1,2,3...

## 7. Il existe différents types de plans

- **Thèse-synthèse-antithèse** : ce type de plan est possible mais souvent difficile à réaliser (synthèse souvent absente ou de mauvaise qualité, développement d'une analyse puis de son contraire).
- Si le sujet vous invite à mettre en **relation deux variables** (par exemple, emploi et progrès technique), ne faites pas une partie sur l'emploi et une autre sur le progrès technique. De même, si on vous demande de **comparer deux périodes**, évitez le plan chronologique, cherchez les ressemblances et les différences entre les deux périodes.

- Toutefois dans un sujet comportant une longue période historique (par exemple, du début du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours), il est fortement recommandé d'adopter un plan historique comportant des idées fortes en lien avec le sujet. Évitez également un découpage opposant deux théories économiques : par exemple, une partie keynésienne, une partie libérale.
- Si le sujet vous y invite explicitement (c'est rare !), **n'hésitez pas à suivre le plan proposé.**
- Préférez les **plans progressifs**. Dans la première partie, vous pouvez commencer par exposer les faits puis développer une analyse qui pose des questions ; dans la seconde partie, nuancez, affinez les analyses de la première partie, progressez dans la réflexion en tenant compte de faits nouveaux ou d'analyses modernes.
- Il est aussi possible de faire de très bons devoirs avec d'autres plans comme : aspects internes/externes, quantitatifs/qualitatifs, faits/causes/conséquences, PD/PED, analyses traditionnelles/analyses modernes.

### ■ Exemple de plan détaillé ■

#### Rôle et limites du marché dans la croissance

##### I. Certaines caractéristiques du marché sont favorables à la croissance économique.

A. Dans les pays aujourd'hui développés, il existe une relation de causalité positive entre marché et croissance.

1. Des exemples de relations positives entre marché et croissance au cours de l'histoire.
2. Les marchés permettent aux échanges de se concrétiser et les prix sont des signaux qui donnent des informations utiles aux agents économiques.
3. Même dans les pays où le rôle de l'État a été présent, les mécanismes du marché ont toujours été importants.

B. Le modèle de concurrence pure et parfaite démontre les bienfaits du marché.

1. Le marché permet la division du travail, facteur fondamental de croissance (A. Smith).
2. Grâce à la flexibilité des prix, le plein-emploi des facteurs de production est toujours assuré et la production effective coïncide avec la production potentielle.
3. Le marché permet d'aboutir à une situation optimale pour la collectivité (V. Pareto).

C. À long terme, les économistes démontrent aussi les conséquences positives du marché sur la croissance.

1. Pour R. Solow, la flexibilité des prix permet une croissance équilibrée et une progression du niveau de vie.
2. Le marché permet la diffusion de la croissance des pays développés vers les pays en développement.
3. Le marché est source d'innovations, de progrès technique et de gains de productivité (A. Schumpeter).

## II. Le rôle du marché doit être relativisé car la croissance s'explique fondamentalement par le comportement des acteurs.

A. Historiquement, le rôle de l'État dans la croissance a souvent été important.

1. Dans certains pays (notamment en Grande-Bretagne au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles), l'État est intervenu pour instaurer le marché.
2. L'État est aussi intervenu dans les pays de la deuxième génération au XIX<sup>e</sup> siècle (Gerschenkron) et dans les NPIA à partir des années 1960 pour amorcer le processus de croissance.
3. Dans les périodes de dépressions ou de crises, l'intervention de l'État est nécessaire (crise de 1929, crise des subprimes).

B. Les mécanismes du marché peuvent avoir des effets négatifs sur la croissance.

1. Le marché provoque des crises souvent violentes.
2. Les mécanismes du marché ne permettent pas sortir des dépressions (J. M. Keynes).
3. Les seules forces du marché génèrent des inégalités sociales qu'il est nécessaire de combattre (apparition des États-providence).

C. Un environnement institutionnel favorable est nécessaire pour encadrer le marché et le réguler.

1. Pas de croissance sans des institutions permettant un environnement stable, des règles juridiques claires, une protection efficace des droits de propriété (D. North).
2. Des exemples : prendre un exemple d'un pays développé et d'un pays en développement.
3. La croissance dépend de multiples facteurs et le rôle de l'État est décisif pour promouvoir la croissance (les analyses de la croissance endogène) dans le respect des équilibres macro-économiques et de la justice sociale.

## 8. La forme est capitale dans une dissertation

- Si, dans une dissertation économique, il faut avoir des connaissances historiques, économiques et sociologiques, ainsi que des références théoriques solides, il ne suffit pas cependant de savoir ; il faut aussi **savoir dire et savoir écrire**. Il faut « accrocher » le lecteur, soutenir son attention, le séduire. **Ce qui compte, c'est la pertinence de vos démonstrations, votre clarté et votre rigueur.**
- **Aérez** votre devoir pour que le correcteur repère aisément les changements de parties : sautez une ligne entre chaque grande partie, entre l'introduction et la première partie, entre la dernière partie et la conclusion, allez à la ligne et en retrait entre chaque sous-partie, allez à la ligne entre chaque paragraphe.
- **Chaque partie doit être introduite.** Il faut aussi rédiger après chaque partie une courte conclusion qui conduit à la partie suivante. Il est important de bien soigner les transitions qui témoignent de la cohérence de votre argumentation.
- **Vous devez absolument faire une conclusion.** Il faut garder du temps pour la rédiger, éventuellement au brouillon. Une conclusion comporte deux parties : la première résume ce qui a été montré, la seconde doit élargir le sujet, voire se terminer par une question qui pourrait faire l'objet d'un autre devoir.

### ■ Exemple de conclusion ■

#### Rôle et limites du marché dans la croissance

Les seules forces du marché ne permettent ni la croissance, ni la croissance équilibrée, ni la justice sociale. État, valeurs, comportements et institutions sont nécessaires pour encadrer le marché et lui permettre de jouer pleinement son rôle. L'expérience historique nous enseigne qu'il faut rejeter les économies qui ne seraient basées que sur le marché, comme il faut rejeter les économies sans marché.

Aujourd'hui, les préoccupations portent sur le développement soutenable, sur la capacité des sociétés à préserver l'environnement et à lutter contre les inégalités. Les rôles des pouvoirs publics et de la coopération internationale sont indispensables.

- Il faut, à tout prix, éviter les fautes d'orthographe et **conserver cinq ou dix minutes pour relire votre copie.**
- Il faut être attentif au style qui se travaille comme une autre matière. On est souvent étonné des progrès réalisés. Il faut être très exigeant et s'exercer à écrire en se corrigeant inlassablement. **Le langage est un instrument de communication.** Il doit traduire la pensée avec précision. Il faut vérifier la concordance entre « ce qu'on voulait écrire » et « ce que l'on écrit ». Une phrase doit apporter une information et une seule. Évitez les phrases trop longues et faites attention à la ponctuation. Il ne faut pas multiplier les adjectifs qualificatifs. N'utilisez pas d'abréviations. **Adoptez un style clair. Écrivez lisiblement** (pas de stylo bic). Faites des comparaisons. Lisez les copies de vos camarades. On sait que « **ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément** ».
- **Enfin, il faut à tout prix rendre une copie achevée** : vous devez apprendre à gérer votre temps (de 1 h 30 à 2 h pour la réflexion et l'élaboration du plan, de 2 h à 2 h 30 pour la rédaction). La longueur du devoir est souvent imposée : deux copies maximum. C'est la longueur idéale, une seule copie est en général insuffisante.

#### EN RÉSUMÉ

- Soignez la forme : écriture, orthographe, style.
- Des connaissances historiques et théoriques adaptées au sujet.
- Un plan et une problématique servis par une argumentation rigoureuse.
- Un devoir personnel témoignant d'une capacité de réflexion.

### 3 Les épreuves orales

#### Seules deux écoles proposent l'ESH et l'EA à l'oral : HEC et ESCP-EAP.

Pour ces écoles, le coefficient est important : il faut donc absolument réussir cette épreuve orale. HEC propose deux sujets au choix et l'ESCP-EAP, un seul sujet.

Là aussi, les impasses sont à proscrire d'autant plus que les sujets sont souvent plus pointus, moins larges que ceux proposés à l'écrit.

La durée de préparation est en général d'une demi-heure et le temps de passage est de 20 minutes à HEC, d'une demi-heure à l'ESCP-EAP.

**Voici quelques conseils pour bien réussir cette épreuve.**

- **Il ne faut pas attendre les résultats de l'écrit pour préparer les épreuves orales.** Une fois connus les résultats de l'écrit, les oraux commencent immédiatement. Si vous êtes admissibles à HEC et à l'ESCP-EAP, vous serez probablement aussi admissibles dans de nombreuses autres écoles et vous irez passer vos oraux dans toute la France. **Ces déplacements ne vous permettront pas de préparer tranquillement, chez vous ou au lycée, les oraux.**
- **Profitez du temps entre la fin des écrits et les résultats d'admissibilité** pour réviser et participer aux cours de révision et aux colles dans votre lycée pour réviser.
- Comme pour la préparation de l'écrit, **prenez toutes vos fiches.**
- **Procurez-vous les sujets sortis à HEC et à l'ESCP-EAP les années précédentes** et traitez-en le plus possible. Vous trouverez dans les manuels Dunod de première et de deuxième année, à la fin de chaque chapitre, une série de sujets d'oral.
- Faites des **plans rapides** sur chaque sujet. Prenez connaissance des corrections proposées dans le manuel Dunod.
- **Ne négligez pas la micro, la macro et la comptabilité nationale** : les jurys posent fréquemment, après l'exposé, des questions sur l'EA. Il faut savoir impérativement refaire les schémas importants comme la fixation du prix d'équilibre sur un marché en concurrence pure et parfaite ou les droites IS-LM-BP.
- Le jour de l'oral, **gardez votre sang-froid.** Même si vous trouvez le sujet difficile, dites-vous que d'autres candidats ont aussi le même sujet à traiter (car le même sujet est donné aux candidats qui passent au même moment), que les jurys harmonisent les notes et tiennent compte de la difficulté du sujet. Et, en principe, vous aurez toujours quelque chose à dire sur le sujet proposé.
- Pour préparer votre exposé, **faites un plan et soignez votre introduction.**
- Devant le jury, soyez calme, exprimez-vous correctement et clairement, annoncez votre plan et surveillez votre montre.
- N'hésitez pas à aller au tableau et à proposer au jury un schéma pour illustrer votre propos.

### ■ Exemple de sujet d'oral ■

#### Le protectionnisme est-il dangereux pour la croissance ?

**Introduction :** Définir protectionnisme, néoprotectionnisme et libre-échange. Faire référence aux théories favorables au libre-échange et à celles favorables au protectionnisme. Montrer que le discours des pouvoirs publics est généralement favorable au libre-échange mais que, dans la pratique, en période de crise ou de ralentissement de la croissance, la tentation protectionniste peut être forte. Annoncer votre plan.

#### **I. La plupart des théories démontrent les bienfaits du libre-échange ce qui est souvent vérifié dans les faits.**

- A. Les théories traditionnelles et modernes favorables au libre-échange (possibilité de faire un schéma montrant les conséquences négatives sur le surplus de la collectivité des droits de douane).
- B. Des exemples historiques montrant l'impact positif du libre-échange sur la croissance.
- C. Les explications : le libre-échange élargit la taille du marché, permet de se procurer des biens à un prix moins cher que sur le marché intérieur, favorise les transferts de technologies.

#### **II. Néanmoins, le protectionnisme n'est pas incompatible avec la croissance et le libre-échange comporte des inconvénients.**

- A. Le protectionnisme n'est pas incompatible avec la croissance (fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe, États-Unis, NPIA dans les années 1960) : F. List montre que les pays peuvent avoir intérêt à développer leurs industries à l'abri de la concurrence (notion d'industries dans l'enfance).
- B. Le libre-échange comporte des inconvénients : lorsque les pays ne sont pas au même stade du développement (critique de la théorie ricardienne), lorsque certaines catégories de travailleurs sont concurrencées par des produits achetés au reste du monde.
- C. Le protectionnisme peut être justifié (le modèle de Spencer et Brander sur la politique commerciale stratégique) mais doit être temporaire.

**Conclusion :** Il faut encadrer et négocier le libre-échange en tenant compte des situations économiques et sociales des pays.

# La mondialisation économique et financière

|          |   |     |
|----------|---|-----|
| <b>1</b> | L'ouverture des économies depuis le XIX <sup>e</sup> siècle :<br>évolution et acteurs ..... | 13  |
| <b>2</b> | L'analyse économique des échanges internationaux .....                                      | 29  |
| <b>3</b> | Régionalisation, gouvernance et régulations internationales .....                           | 43  |
| <b>4</b> | Balance des paiements, taux de change et systèmes de changes ...                            | 56  |
| <b>5</b> | Constitution et fonctionnement du marché mondial<br>des capitaux.....                       | 71  |
| <b>6</b> | L'évolution du système monétaire international .....  | 86  |
| <b>7</b> | La dynamique de la construction européenne.....   | 103 |
| <b>8</b> | L'Europe économique monétaire et sociale.....   | 115 |

## OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Étude de la mondialisation en rappelant ses origines historiques et en mettant l'accent sur son ampleur actuelle et ses spécificités.
- Analyse de la mondialisation économique et financière.
- Historique, caractéristiques et enjeux de l'intégration européenne.

## STRUCTURE DU MODULE

- **La dynamique de la mondialisation économique (chapitres 1, 2, 3) :** historique de l'ouverture des économies depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, tendances majeures, caractéristiques contemporaines, acteurs, théories, débats.
- **La dynamique de la mondialisation financière (chapitres 4, 5, 6) :** analyse du fonctionnement du marché mondial des capitaux, étude de la balance des paiements, formation et déterminants des taux de change dans le cadre du système monétaire international depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, politiques de change, justifications et débats autour de la globalisation financière.
- **L'intégration européenne (chapitres 7, 8) :** histoire de la construction européenne, de son approfondissement et de son élargissement, monnaie unique et débats autour de la monnaie unique, possibilité de création d'une Europe sociale.

## L'ouverture des économies depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : évolution et acteurs

### OBJECTIFS

- Étudier l'évolution des échanges internationaux et des facteurs de production depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et analyser les causes de ces évolutions.
- Mettre en évidence le rôle des acteurs, notamment des firmes multinationales et des politiques commerciales.

### ■ Notions

Décomposition internationale du processus de production ; investissement direct à l'étranger ; échanges intra/interbranches ; dumping ; FMN ; délocalisation ; mesures protectionnistes tarifaires/non tarifaires ; intégration financière ; GATT/OMC

Au regard de l'histoire, l'ouverture des économies n'est pas un phénomène nouveau. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce international connaît une progression rapide et, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, période qualifiée de « première mondialisation » d'après S. Berger, la mobilité des capitaux est effective. Cette première mondialisation connaît une interruption avec la crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale.

La seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle est marquée par une progression rapide de l'interdépendance entre les pays et les régions qui touche les échanges commerciaux, les capitaux, les systèmes productifs et les FMN. Ces ouvertures ne se produisent pas aux mêmes époques : dès la fin de la Seconde Guerre mondiale pour les échanges commerciaux, à partir des années 1980 pour les firmes et les mouvements de capitaux. Elles n'ont pas non plus lieu aux mêmes rythmes : l'ouverture financière est deux fois plus rapide en moyenne que l'ouverture commerciale. Si le développement des échanges commerciaux, la mobilité du capital entre les pays et les stratégies des firmes multinationales sont un des facteurs du développement des pays émergents, tous les pays et – au sein de ceux-ci – tous les travailleurs ne bénéficient pas nécessairement de ces ouvertures.

## 1 L'ouverture des économies sur l'extérieur

### A. Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, le commerce international progresse deux fois plus vite que la production

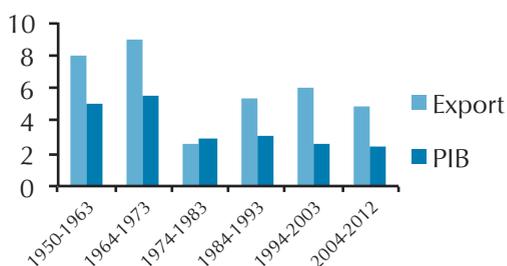
#### 1. L'évolution des échanges internationaux n'a pas été linéaire au cours du temps

Le commerce international concerne les échanges de biens – produits de base ou primaires (matières premières, produits agricoles, énergie) et produits manufacturés – ainsi que les échanges de services (voyages, transports, assurances, services culturels, financiers, télécommunications), mesurés dans la balance courante.

Après une forte croissance au XIX<sup>e</sup> siècle (volume des échanges multiplié par 25 de 1820 à 1913), le commerce international se contracte pendant l'entre-deux-guerres sous le double effet de la crise de 1929 et du retour au protectionnisme. Après la Seconde Guerre mondiale, l'essor du commerce international reprend. Jusqu'au premier choc pétrolier, cette croissance s'explique principalement par un phénomène de rattrapage. Mais le mouvement

se poursuit après la crise : le commerce international a plus progressé depuis 1973 que de 1880 à 1980. Facteurs de croissance, les échanges internationaux ont permis d'atténuer les effets des crises pétrolières dans les PDEM et ont joué un rôle majeur dans le développement des pays émergents.

Sur longue période, la croissance des échanges internationaux a été en moyenne deux fois plus rapide que celle du PIB. Le degré d'ouverture des économies, mesuré par la part des exportations de biens et de services dans le PIB, atteint en 2011 près du quart de la production mondiale. Ces taux sont variables selon les pays : de 14 % pour les États-Unis en 2011 à 50 % pour l'Allemagne, 27 % pour la France, 56 % pour la Corée du Sud, 31 % pour la Chine et 14 % pour le Pakistan.



Source : OMC, 2013.

**Figure 1.1 – Taux de croissance annuel moyen des exportations mondiales de marchandises et du PIB mondial, 1950-2012**

#### 2. Le poids des pays développés diminue au profit des pays émergents depuis les années 1980

Le commerce international a longtemps été dominé par les pays développés. Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est l'Europe (62 % des échanges en 1913) et, à l'intérieur de l'Europe, la Grande-Bretagne (18 % des échanges) qui réalisent l'essentiel des échanges. Mais, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la prépondérance européenne s'effrite (55 % des échanges en 1938) avec la montée des États-Unis (13 % des échanges en 1938). Pendant les Trente Glorieuses, le commerce international reste dominé par les pays développés.

Depuis les années 1980, on assiste à la montée des pays en développement qui pèsent pour 42 % du commerce mondial de marchandises en 2012 (30 % dans les années 1970). Il s'agit essentiellement de l'Asie (un peu plus de 30 % des échanges). La Chine devient, avec les États-Unis, le premier exportateur mondial de marchandises (10,5 % du total des exportations). Néanmoins, les échanges restent très concentrés puisque les dix premiers pays exportateurs pèsent pour 51 % des exportations de marchandises et les pays développés conservent une place prépondérante dans le commerce de services.

Aujourd'hui, trois grandes zones géographiques effectuent, près de 80 % des exportations mondiales de biens et de services : l'Aléna – États-Unis, Canada, Mexique (12,5 %) – , l'UE à 27, première puissance commerciale, (35 %) et l'Asie (30 %). Les échanges sont régionalisés, ce qui signifie que près de la moitié des échanges mondiaux s'effectuent au sein d'une même zone géographique. On échange plus avec des pays géographiquement proches : Amérique du Nord/Amérique latine, Afrique/Europe, Japon/Asie. Les exportations Sud-Sud représentent 54 % des exportations totales du Sud et 23 % des exportations mondiales (13 % en 2000), en raison du dynamisme des échanges au sein des pays asiatiques. Ces tendances montrent que le centre de gravité du commerce international se déplace de l'Atlantique vers le Pacifique. L'Afrique (moins de 5 % des exportations mondiales de marchandises) et le Moyen-Orient restent marginalisés.

### 3. La structure des échanges se transforme

Jusqu'aux années cinquante, les échanges de produits primaires (agricoles, miniers) sont prépondérants. En 1914, ils représentent 64 % des exportations mondiales.

Après la Seconde Guerre mondiale, les produits agricoles et miniers diminuent au profit des produits manufacturés qui représentent aujourd'hui 65 % des échanges de biens. Cette évolution est à mettre en relation avec l'industrialisation (loi d'Engel, progrès technologiques allégeant la part des produits miniers dans les produits finis, industrialisation des pays en développement). Si les échanges de marchandises restent largement majoritaires, les services se développent pour représenter environ un quart des échanges de biens et services aujourd'hui. Néanmoins, le poids des services est sans doute minoré car les services sont souvent étroitement incorporés dans les marchandises et leur internationalisation se fait plus par l'investissement direct à l'étranger (IDE) que par le commerce international.

Les échanges internationaux sont, au XIX<sup>e</sup>, largement « interbranches », c'est-à-dire des biens issus de branches différentes (textile, construction mécanique...) en lien avec les spécialisations des nations. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, on observe de plus en plus des flux intrabranches (exportations par la France de voitures Peugeot vers l'Allemagne, importations d'Audi) qui constituent la moitié environ du commerce international. Il faut distinguer les flux intrabranches horizontaux (échanges de biens comparables en termes de prix, de qualité) des flux intrabranche verticaux (importations par exemple de pièces détachées automobiles et exportations du produit fini assemblé). Ces flux intrabranches verticaux s'expliquent en grande partie par la décomposition internationale du processus de production (DIPP) au sein des firmes multinationales.

### 4. La DIT change de nature

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les pays européens exportent principalement des produits manufacturés (60 % de leurs exportations) et importent à 90 % des produits primaires. Cette structure

des échanges ne correspond pas exactement à la division internationale du travail (DIT) ricardienne car les exportations de produits bruts sont majoritairement issues des pays industrialisés. Les pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine exportent essentiellement des produits de base et importent des produits manufacturés. Depuis les années 1980, la DIT se transforme car tous les pays sont aujourd'hui présents dans l'industrie. Les PDEM se spécialisent dans les produits manufacturés à haute technologie, les PED dans les produits plus banalisés. Seuls, certains PED restent cantonnés dans les exportations de produits bruts.

### **B. Plusieurs facteurs expliquent l'essor des échanges mondiaux**

#### ***1. La croissance économique et la stratégie des firmes participent au dynamisme du commerce international***

Les exportations permettent d'élargir la taille des marchés et de financer les importations nécessaires à la production domestique. En général, les théories du commerce international (cf. ESH chap. 2, p. 29) démontrent les effets positifs sur la croissance de l'échange international et de la spécialisation.

#### ***2. Des transports moins chers, plus efficaces, plus rapides sont aussi des facteurs explicatifs***

Au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, c'est le rail et la force vapeur qui rapprochent les économies grâce au chemin de fer et au bateau à vapeur (*steamboat*). Au début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, les progrès des transports routiers participent à la croissance des échanges régionaux en apportant la souplesse qui manque au train. Cela signifie à la fois un gain de vitesse du transport, une plus grande régularité des flux de marchandises et une chute du prix unitaire de la tonne transportée. La mondialisation à laquelle nous assistons aujourd'hui est encore le reflet des évolutions des transports : la généralisation du conteneur dans le domaine maritime, le développement de l'aviation mais aussi les technologies de l'information et de la communication. En effet, Internet permet une circulation rapide de l'information. Il est possible alors de fragmenter la production entre des pays différents tout en maîtrisant l'organisation de la production, la logistique. Les flux de services sont eux aussi fortement concernés : en quelques décennies, il est devenu bien plus facile d'exporter des services comme le tourisme, les conseils, la finance.

#### ***3. Les politiques commerciales de libre-échange ont stimulé les échanges internationaux dès le <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle***

En période de croissance économique, les États sont souvent favorables au libre-échange. Par contre, les crises économiques et les guerres peuvent remettre en cause ces politiques libre-échangistes.

**Au <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, la Grande-Bretagne montre la voie du libre-échange** : R. Cobden, à la tête d'un groupe de pression souhaitant baisser le prix du blé pour réduire les salaires, obtient du gouvernement l'abolition en 1846 des Corn Laws (droits de douane sur le blé). En 1849, c'est le principe du monopole de pavillon (transport des exportations et des importations britanniques par des navires britanniques) qui disparaît. La Grande Bretagne cherche à la fois des débouchés et des moyens d'importer à moindre coût les

produits de base. La France du Second Empire s'oriente à son tour vers une politique économique commerciale plus libérale et signe avec la Grande Bretagne le traité de libre-échange Cobden-Chevalier en 1860. Ce traité comporte la clause de la nation la plus favorisée : chaque pays s'engage à faire bénéficier les pays signataires des baisses de tarifs douaniers accordées à l'un d'entre eux. Ce traité est suivi d'autres traités de libre-échange avec plusieurs pays européens (notamment en 1862, traité entre la France et le Zollverein). Les États-Unis et le Japon conservent une attitude beaucoup plus protectionniste.

**L'entrée dans la Grande Dépression de la fin du XIX<sup>e</sup> fait ressurgir les réflexes protectionnistes.** En France, J. Méline, ministre de l'Agriculture, obtient un relèvement des tarifs douaniers pour les produits agricoles (« tarif Méline », 1892). En 1897, la « loi du cadenas » autorise une augmentation automatique des droits de douane en cas de surproduction agricole. D'autres pays se montrent protectionnistes : l'Allemagne de Bismarck, la Russie (tarif Mendeliev) ou encore les États-Unis avec les tarifs McKinley de 1890 et Dingley en 1897. Selon P. Bairoch (*Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, 1999), la croissance du commerce en Europe n'est pas freinée par le retour au protectionnisme. Le commerce international poursuit son essor : émergence de puissances comme la Russie ou le Japon, importance croissante des échanges entre métropoles et colonies (dans le cadre du Pacte colonial), croissance économique.

**Avec la Grande Guerre (1914-1918) et la crise de 1929, les nations retrouvent des réflexes protectionnistes :** tarif Smoot-Hawley aux États-Unis (1930), dévaluation de la livre sterling en 1932, repli sur les empires coloniaux. Entre 1929 et 1933, le commerce mondial baisse de 69 % en valeur et de 25 % en volume.

**Les politiques commerciales menées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sont résolument libre-échangistes.** Les grandes puissances ne souhaitent pas refaire les erreurs de l'entre-deux-guerres. Grâce au GATT (1947) puis à l'OMC (1995), les droits de douane diminuent fortement : de 40 % de la valeur des produits manufacturés en 1945 à 5 % aujourd'hui. Les nombreux accords régionaux signés depuis les années 1950 et 1980 (cf. ESH chap. 3, p. 43) tirent le commerce international. Mais, si le discours officiel des nations reste libre-échangiste, force est de constater que les réflexes protectionnistes resurgissent comme en témoignent les difficultés du cycle des négociations commerciales multilatérales de Doha depuis 2001. Parallèlement, on assiste à une montée en puissance du patriotisme économique : promotion du *made in*, sous-évaluation de certaines monnaies pour favoriser les exportations (yuan par exemple), achat préférentiel de produits nationaux.

## C. L'ouverture commerciale s'accompagne d'une mondialisation des capitaux et du travail

### 1. La mobilité du capital s'accélère à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

La dynamique de la mondialisation est aussi liée aux mouvements internationaux de capitaux. Ces mouvements concernent : les IDE réalisés par les firmes multinationales (cf. p. 24), les prêts et les emprunts à des agents économiques non résidents, les placements financiers. Trois catégories d'opérateurs sont à l'œuvre : les banques, les entreprises et les investisseurs institutionnels (fonds de pension, OPCVM et fonds spéculatifs).

La mobilité des capitaux, présente à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pendant la première mondialisation, connaît un recul marqué pendant l'entre-deux-guerres et les Trente Glorieuses. Ce n'est qu'à partir des années 1980 que les États décident de lever les obstacles aux mouvements de capitaux (cf. ESH chap. 5, p. 71) pour faciliter le financement de la croissance et répondre aux déséquilibres des balances courantes et aux besoins de financement des États. Les PED (dont la Chine qui dispose d'importants excédents commerciaux) orientent leurs capacités de financement vers les pays développés (notamment vers les États-Unis). L'intégration financière des économies a été deux fois plus rapide que l'ouverture commerciale. L'indice de Feldstein-Horioka, qui mesure la corrélation entre l'épargne nationale et l'investissement national, est aujourd'hui, comme avant 1914, proche de zéro ce qui signifie que le niveau de l'investissement national n'est pas contraint par le montant de l'épargne nationale. Au contraire, un indice proche de 1 signifie une très forte segmentation des marchés nationaux (des années 1920 aux années 1970).

On assiste donc avec l'ouverture des économies nationales sur l'extérieur à une mondialisation des entreprises, des biens et services, et des capitaux ; mondialisation au sein de laquelle les pays émergents sont de plus en plus parties prenantes.

### **2. La mobilité internationale du travail a changé de nature depuis le XIX<sup>e</sup> siècle**

La mondialisation, c'est aussi l'émergence d'un marché mondial du travail. L'importance des flux migratoires de l'Europe fortement peuplée vers le Nouveau Monde est essentielle au XIX<sup>e</sup> siècle. Au cours de la « première mondialisation » (1870 à 1914), des pays comme l'Irlande ou la Suède perdaient 10 % de leur population par décennie. Les historiens considèrent que cette première mondialisation a contribué à la convergence entre les économies européennes et l'économie américaine en permettant une hausse des salaires en Europe et en réduisant les inégalités. Les migrations actuelles (2 à 3 % de la population mondiale) sont profondément différentes des migrations du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont permis le peuplement de pays riches faiblement peuplés. En 2010, d'après l'ONU, sur 214 millions de migrants pour des motifs divers (économiques, politiques, climatiques), 35 % sont des migrants Sud/Nord, 34 % des migrants Sud/Sud, 25 % des migrants Nord/Nord et 6 % Nord/Sud.

Les politiques migratoires restrictives dans les pays développés, les obstacles linguistiques et culturels limitent les migrations internationales. La mondialisation du marché du travail n'est pas encore une réalité ce qui contraste avec la mondialisation des biens et des capitaux.

## **2 Les rôles du GATT et de l'OMC dans le commerce international**

### **A. Le GATT (1947) permet de réduire les obstacles aux échanges**

#### **1. Le GATT est un accord commercial multilatéral**

L'organisation du commerce international peut revêtir plusieurs formes : le bilatéralisme (accord entre deux pays), l'unilatéralisme (règles adoptées par un pays et imposées aux autres pays), le régionalisme (accord entre plusieurs pays) et le multilatéralisme (règles

entre plusieurs pays fondées sur le principe de « non-discrimination »). Le GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) est un accord fondé sur le multilatéralisme.

Signé en 1947 par 23 pays, le GATT aurait dû précéder la création d'une Organisation internationale du commerce (OIC) pour développer le commerce international et éviter le retour au protectionnisme. Mais la charte de La Havane (1947) qui prévoyait cette organisation ne sera pas ratifiée par les États-Unis. À défaut, c'est le GATT qui va s'appliquer. Les pays signataires, les parties contractantes, souhaitent que « des liens commerciaux puissent aboutir à un relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein-emploi et d'un niveau élevé et croissant du revenu réel et de la demande effective, la pleine utilisation des ressources mondiales et l'accroissement de la production et des échanges de produits ». Cet accord sera un succès : le nombre des parties contractantes atteint 128 en 1994, dont une majorité de PED.

## 2. L'accord du GATT est fondé sur des principes essentiels

L'objectif du GATT n'est pas d'instaurer un libre-échange absolu et immédiat mais d'éliminer les protections sur les échanges internationaux et d'instaurer des règles équitables. L'accord est fondé sur un certain nombre de principes que les parties contractantes s'engagent à respecter :

- **La non-discrimination.** Selon la clause de la nation la plus favorisée (NPF) : « tous les avantages, faveurs, privilèges ou immunités accordés par une partie contractante à un produit originaire ou à destination de tout autre pays seront, immédiatement et sans condition, étendus à tout produit similaire originaire ou à destination du territoire de toutes les autres parties contractantes. » (article 1). Cette clause est un puissant facteur d'extension du libre-échange.
- **L'interdiction du dumping.** « Les parties contractantes reconnaissent que le *dumping*, qui permet l'introduction des produits d'un pays sur le marché d'un autre pays à un prix inférieur à leur valeur, est condamnable. » (article 6). Les subventions à l'exportation sont aussi prohibées.
- **L'interdiction des protections quantitatives et des contingentements** (limitation des quantités d'un bien qu'un pays peut importer). « Aucune partie contractante n'instituera ou ne maintiendra de prohibitions ou de restrictions autres que des droits de douane, taxes. » (article 11). Il s'agit de supprimer d'abord les obstacles quantitatifs, de les remplacer par des droits de douane, plus visibles, pour ensuite réduire ces droits.
- **La consolidation et à la transparence.** Chaque partie s'engage à ne pas revenir sur les concessions accordées et toutes les normes doivent être clairement affichées.

## 3. Les règles du GATT sont souples et pragmatiques

Les règles du GATT tolèrent des exceptions et des dérogations pour certains produits, certaines catégories de pays et certains accords régionaux.

Les services et l'agriculture sont exclus du champ d'application du GATT. À partir de 1974 des contingentements sont prévus pour les produits textiles (AMF : accords multi-fibres) pour éviter que les exportations des pays en développement ne concurrencent les industries textiles des pays développés. Ces accords seront reconduits plusieurs fois et finalement abrogés en 2005.

Sous l'action de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) regroupant dès 1964 les pays en développement pour défendre leurs intérêts dans le commerce international, les PED peuvent relever leurs droits de douane pour protéger leurs industries naissantes et, grâce au SGP (système généralisé de préférences), bénéficier d'avantages tarifaires non étendus aux autres pays.

Les accords régionaux de libre-échange et les unions douanières sont acceptés (article 24) à condition qu'ils ne portent pas atteinte aux avantages acquis par les autres pays et qu'ils prévoient une suppression rapide des barrières douanières internes.

Par ailleurs, le GATT donne la possibilité à ses membres de bénéficier de mesures provisoires de protection s'ils s'estiment victimes de *dumping* ou de subventions accordées par les autres pays à leurs exportateurs. Dans tous les cas, il faut montrer l'existence d'un préjudice pour les producteurs nationaux.

#### 4. Le bilan du GATT est nuancé

Grâce à la pratique des *rounds*, les droits de douane sur les produits manufacturés ont baissé de 40 % en moyenne de la valeur des produits en 1947 à 5 % environ en 2011. Ce taux moyen masque des écarts entre les pays : Brésil 13,6 %, Russie 9,43 %, Inde 12,6 %, Chine 9,61 %, Japon 5,29 %, Union européenne 5,27 %, États-Unis 3,49 %.

Tableau 1.1 – Les rounds de 1947 à 1994

| Année     | Lieu/Appellation | Domaines couverts          | Pays | Résultats   |
|-----------|------------------|----------------------------|------|---|
| 1947      | Genève           | Droits de douane (DD)      | 23   | 45 000 réductions tarifaires  |
| 1949      | Annecy           | DD                         | 13   | 5 000 réductions tarifaires   |
| 1951      | Torquay (GB)     | DD                         | 38   | 8 700 réductions tarifaires, les (DD) baissent de 25 %  |
| 1956      | Genève           | DD                         | 26   | Baisses tarifaires d'environ 2,5 milliards \$   |
| 1960-1961 | Dillon Round     | DD                         | 26   | 4 400 concessions tarifaires sur un commerce d'environ 4,9 milliards \$   |
| 1964-1967 | Kennedy Round    | DD et mesures anti-dumping | 62   | Réduction tarifaire de 50 %, les concessions portaient sur des échanges d'une valeur totale estimée à environ 40 milliards \$ |

| Année     | Lieu/Appellation | Domaines couverts   | Pays | Résultats  |
|-----------|------------------|---|------|--|
| 1973-1979 | Tokyo Round      | DD, mesures non tarifaires et « accords-cadres »  | 102  | DD abaissés de 33 % sur les 9 principaux marchés industriels du monde, ce qui a ramené la moyenne des DD à 4,7 %   |
| 1986-1994 | Uruguay Round    | DD, mesures non tarifaires, services, textiles, agriculture propriété intellectuelle, règlement des différends, création de l'OMC | 123  | A permis à certaines négociations d'aller plus loin qu'il n'aurait été possible de le faire en 1990, en ce qui concerne, par exemple, certains aspects des services et de la propriété intellectuelle, et la création de l'OMC |

Source : OMC, <http://www.wto.org/>, 2013.

Le GATT a aussi posé les fondements d'un « code de bonne conduite » visant à créer dans les relations commerciales internationales les conditions d'une concurrence loyale. Le GATT n'est cependant pas parvenu à enrayer la montée des tendances néo-protectionnistes (mesures de protection non tarifaires comme la sous-évaluation des monnaies ou les restrictions quantitatives à l'importation) et la multiplication des accords bilatéraux dérogeant à la clause de la nation la plus favorisée.

Bien adapté à des économies en croissance, le GATT n'a pas su gérer la montée des conflits commerciaux dus au ralentissement de la croissance à partir des années 1970-80. Il s'est aussi heurté aux intérêts divergents des États-Unis et de l'Europe sur la question agricole. De plus, le pouvoir de sanction et de résolution des litiges par le GATT est resté faible.

## B. L'OMC (1995) a des compétences plus larges que le GATT

Résultat de l'Uruguay Round (1986-1994), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est créée en 1994 et entre en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 1995.

À la différence du GATT, il s'agit d'une véritable institution (dont le siège est à Genève) qui rassemble 159 pays en 2013.

Dans un contexte difficile, la création de l'OMC peut être considérée comme un succès et un progrès. Elle couronne le long processus de libéralisation des échanges engagé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et elle a pour objectif la croissance par le développement des échanges. L'OMC ne produit aucune règle mais elle permet de mener des négociations internationales.

Si les grands principes du GATT sont repris par l'OMC, ses compétences sont plus larges puisqu'elles s'étendent à tous les biens (y compris l'agriculture) et aux services (notam-

ment la propriété intellectuelle). Les adhérents se retrouvent tous les deux ans lors des conférences ministérielles.

À la différence du GATT, l'OMC dispose d'un Organe de règlement des différends (ORD) : les pays soumettent leurs différends à l'OMC lorsqu'ils estiment qu'il est porté atteinte aux droits que leur confèrent les accords. Les sanctions éventuellement décidées s'imposent aux pays. Environ 50 % des plaintes sont déposées par les pays développés.

**Tableau 1 2 – De 1995 à 2012, 483 « différends » soumis à l'ORD**

|                   | USA        | UE        | BRICS     | Total       |
|-------------------|------------|-----------|-----------|-------------|
| Pays plaignants   | 104 (22 %) | 87 (18 %) | 58 (12 %) | 483 (100 %) |
| Pays mis en cause | 119 (25 %) | 73 (15 %) | 53 (11 %) | 483 (100 %) |

Source : Rapport OMC 2013.

Le bilan de l'OMC comporte des points positifs et négatifs. D'un côté, l'OMC a réussi son insertion dans l'architecture économique internationale et s'impose comme un juge international crédible. D'un autre côté, les négociations sont souvent difficiles en raison des intérêts contradictoires des parties contractantes. L'OMC n'est pas parvenue à endiguer la prolifération des accords bilatéraux. C'est une petite organisation qui manque de moyens pour apporter de l'aide aux PED dans les négociations et elle ne dispose d'aucune compétence pour traiter les questions relatives aux taux de change dont les manipulations peuvent fausser les règles d'une concurrence loyale entre les pays.

### **3 Les firmes multinationales (FMN), acteurs incontournables de la mondialisation**

#### **A. Les FMN sont des entreprises puissantes qui exercent leurs activités dans un ou plusieurs pays étrangers**

##### **1. Les FMN ont des contours difficiles à cerner**

On peut définir les FMN comme des entreprises qui exercent leurs activités dans plusieurs pays. Pour J.-L. Mucchielli, une FMN est « entreprise possédant au moins une unité de production à l'étranger ». Ainsi, une firme est considérée comme multinationale quand elle contrôle au moins une filiale basée à l'étranger, c'est-à-dire quand la maison-mère détient au moins 10 % du capital. Pour Ch.-A. Michalet, la FMN est une entreprise « le plus souvent de grande taille, qui, à partir d'une base nationale, a implanté à l'étranger plusieurs filiales dans plusieurs pays, avec une stratégie et une organisation conçue à l'échelle mondiale ». Néanmoins, la définition de la FMN est malaisée. En effet, les opérations de fusions-acquisitions modifient en permanence les frontières des FMN et de nouvelles formes d'internationalisation (NFI) se développent comme les accords de licence, les redevances, les franchises, les *joint-venture*, si bien que les contours des groupes sont de plus en plus flous.

## 2. Les FMN américaines se classent en tête des FMN

L'ONU dénombre aujourd'hui 80 000 FMN, pour 840 000 filiales et 75 millions de salariés. Au cours des quarante dernières années, leur nombre a été multiplié par 12. Les FMN se caractérisent par leur puissance : elles réalisent les deux tiers du commerce international, concourent à environ 50 % du PIB mondial et dominent les marchés mondiaux. Les plus grandes FMN sont des firmes américaines : les trois premières grandes entreprises en 2012 par la capitalisation boursière sont Apple, Exxon et Google ; Wall-Mart Stores et Exxon se classent au deuxième et troisième rang mondial par le chiffre d'affaires ; et les deux entreprises ayant les bénéfices les plus importants sont Exxon Mobil et Apple.

Néanmoins, on assiste, depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, à la montée des FMN des pays émergents. Parmi les 500 plus grandes firmes du monde par la capitalisation boursière, le nombre des entreprises des pays émergents est passé de 35 en 2005 à 86 en 2013. Ces entreprises sont présentes dans de nombreux secteurs : énergie et mines, produits de consommation, télécommunications (Huawei, Chine) ou ordinateurs (Lenovo, Chine). Elles disposent certes d'une main-d'œuvre bon marché, mais elles savent aussi innover. Par leur dynamisme et leur productivité, elles concurrencent les FMN du Nord.

## 3. Les stratégies des FMN ont changé depuis le XIX<sup>e</sup> siècle

**Au XIX<sup>e</sup> siècle, les FMN mènent des stratégies d'approvisionnement pour contrôler les matières premières dans les colonies ou les protectorats.** On peut donner comme exemple Michelin qui achète en Indochine des plantations d'hévéas pour obtenir le caoutchouc naturel nécessaire à la fabrication des pneumatiques, United Fruit C<sup>ie</sup> qui investit en Amérique latine ou British Petroleum (BP) en Perse (Iran).

**Après la Seconde Guerre mondiale, les FMN s'orientent vers des stratégies de marché sans abandonner pour autant les stratégies d'approvisionnement.** L'objectif est de produire et de s'imposer sur le marché visé. Selon M. Porter, on observe alors des firmes « multidomestiques » où les filiales sont considérées par la maison-mère comme des centres de profits indépendants. Ce type de stratégie s'explique par la volonté de :

- contourner des barrières douanières (installation de Ford et General Motors en Europe dès l'entre-deux-guerres, de BMW et de Toyota aux États-Unis après 1945) ;
- prendre mieux en compte les goûts des clients comme Peugeot qui dispose désormais d'un centre de design en Chine ;
- se soumettre à une obligation. Le Mexique exige, dans les années 1960, qu'une partie des produits vendus soit fabriquée sur place d'où la présence dans ce pays d'usines appartenant par exemple à Volkswagen ou à Nissan. De la même façon, la Chine a exigé des firmes occidentales qu'elles produisent une partie des véhicules dans le cadre de *joint-venture* (exemple de Peugeot et ses associés chinois DongFeng et Changan) ;
- de produire à proximité d'un donneur d'ordre car beaucoup de fournisseurs doivent se rapprocher des usines d'assemblage pour respecter les principes du « juste-à-temps » (exemple de l'équipementier français Valeo, présent à Dearborn, patrie de Ford).

**Les FMN peuvent aussi chercher à rationaliser la production.** Les IDE réalisés ont pour vocation la réduction des coûts de production (salaires plus faibles que dans les pays

développés, réglementation sociale plus favorable). Les FMN peuvent également souhaiter bénéficier d'une fiscalité alléguée. Les politiques d'attractivité des pays d'accueil deviennent alors déterminantes. Le Vietnam, les Philippines et d'autres pays d'Asie du Sud-Est ont attiré des FMN comme Nike grâce à de salaires de 10 à 20 fois moins élevés que dans les pays développés.

Ces trois grandes raisons de la multinationalisation des firmes sont résumées par le paradigme OLI (1980) de J. Dunning (1927-2009) : *Ownership advantage*, *Location advantage* et *Internalization advantage*. Une entreprise a intérêt à s'internationaliser si elle dispose d'un avantage spécifique, si elle a intérêt à s'implanter à l'étranger plutôt qu'à exporter, à internaliser un actif, à « faire » plutôt qu'à « faire faire ».

**Les firmes peuvent enfin mener une stratégie « globale ».** Cette stratégie consiste à gérer les ressources au niveau mondial et à produire des biens conçus pour le marché mondial. De telles firmes sont encore rares.

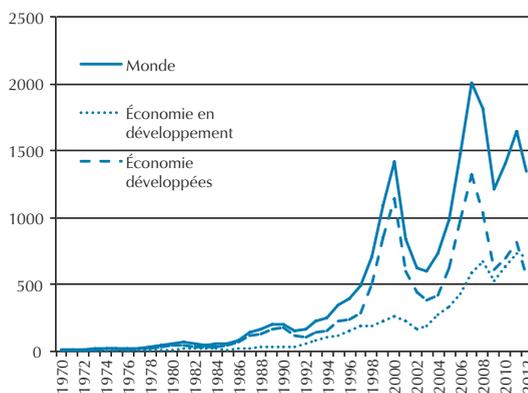
## B. Les FMN transforment l'économie mondiale

### 1. Par leurs IDE, les FMN restructurent l'économie mondiale

Les IDE sont les vecteurs de la multinationalisation des firmes. On définit l'IDE comme un mouvement de capital entre deux pays, différent de l'emprunt et de l'investissement de portefeuille puisqu'il s'agit, selon le FMI, d'un investissement effectué par une entreprise dans un autre pays pour y acquérir un intérêt durable.

Il est important de bien distinguer les stocks d'IDE (montant des IDE cumulés au cours du temps) des flux d'IDE. Les flux peuvent être des flux entrants (pays destinataires du flux) ou des flux sortants (pays émetteurs). La mondialisation des entreprises se lit dans la véritable explosion des flux d'IDE depuis les années 1980 : entre 1985 et 2012, les flux d'IDE mondiaux passent de 55 à 1 350 milliards soit 25 fois plus ! Et les pays en développement y ont toute leur part.

Les États-Unis sont aujourd'hui le pays dont le stock d'IDE est le plus élevé (5 000 milliards de dollars, trois fois plus que le Royaume-Uni qui vient en deuxième position) ce qui leur permet de dominer largement le système productif mondial. Ils sont aussi eux le premier destinataire des IDE. Cependant, depuis ces vingt dernières années, on note la montée en puissance de la Chine et, dans une moindre mesure, des autres pays émergents. Au sein de ces pays, la Chine est le premier pays destinataire des IDE. Les flux d'IDE longtemps orientés des pays développés vers les pays développés



Source : CNUCED, UNCTADstat 2013

**Figure 1.2 – Flux entrants et sortants d'IDE en milliards de \$**